

L'éducation à l'environnement et au développement durable

Novembre 2013

Pour réussir la transition écologique de nos modes de vie, il importe de faire plus amplement partager, par tous la conscience des crises écologiques, économiques et sociales contemporaines et de leurs effets, qu'ils touchent directement à la qualité de vie des citoyens (accès à l'énergie, à l'eau, etc.) ou qu'ils portent sur le changement climatique, l'épuisement des ressources, la perte de biodiversité, les impacts sur la santé.

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) contribue à cette ambition. En favorisant la compréhension, l'adhésion et la participation plus active des citoyens, elle facilite l'évolution des modes de vie et des comportements ainsi que l'innovation sociale dans les modes d'action des organisations publiques comme privées.

Par la diversité de ses approches et la multiplicité de ses thématiques, l'EEDD concourt à la transformation des repères culturels de la société, dans une perspective de développement durable.

Un enjeu citoyen

Les actions d'EEDD concernent toutes les catégories d'âge, toutes les communautés de vie, du monde du travail au cercle familial en passant par la scolarité, la formation professionnelle, les activités sociales, civiques, culturelles, la consommation, les sports, les loisirs, le tourisme, etc.

À toutes les échelles de territoires, du local au national, l'EEDD s'appuie sur une démarche inscrite dans les politiques publiques environnementales et éducatives et sur le développement de projets multi-partenariaux associant les acteurs publics et la diversité des acteurs de la société civile (associations, entreprises, syndicats, chercheurs, etc.).

Pour accompagner les changements et préparer l'avenir

Dans cet objectif, l'éducation à l'environnement et au développement durable était l'un des cinq chantiers de la deuxième Conférence environnementale.

Dans ce cadre, la feuille de route gouvernementale pour la transition écologique 2013 fixe, pour l'EEDD, des orientations et des chantiers prioritaires à conduire dans plusieurs domaines : scolaire et universitaire, activités



périscolaires et mobilisation de la jeunesse, formation des professionnels de l'éducation et, plus largement, développement de la sensibilisation et de la participation de tous les publics dans tous les lieux et temps de vie.

Il s'agit de faire des établissements scolaires, de l'école au lycée, de l'enseignement technique agricole, de l'éducation populaire et des activités physiques et sportives, des lieux d'apprentissage et d'expérimentation active de l'environnement et du développement durable, notamment en développant des partenariats.

De même, les enjeux de l'environnement et du développement durable intégreront l'ensemble des formations initiales des sections générales, technologiques et professionnelles, y compris dans l'approche des métiers auxquelles elles préparent.

Il importe également de poursuivre la recherche d'exemplarité de tous les établissements d'enseignement supérieur sur ces enjeux et de développer la formation des enseignants, éducateurs, animateurs, etc.

Au-delà, le développement de l'EEDD s'appuiera également sur les dynamiques déjà initiées dans les territoires par les associations, les collectivités, les entreprises, les services de l'État et impliquant ensemble les acteurs publics et privés.

Pour en savoir plus

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie -
Commissariat général au développement durable

■ Sur la table ronde dédiée à l'EEDD de la deuxième Conférence
environnementale (2013)

www.developpement-durable.gouv.fr/Education-a-l-environnement-et-au.htm

■ Sur l'action du ministère en région (DREAL) pour accompagner
l'EEDD

www.developpement-durable.gouv.fr/Education-a-l-environnement-et-au,6772-.html

Contact

■ Michelle Jouhaneau, CGDD/DDD
michelle.jouhaneau@developpement-durable.gouv.fr